Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 13 (1974-1975)
Heft: 58

Rubrik: [Rédactionnel émanant du S.S.E.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sommaire

Nouvelles locales
Le nouveau moyen d'information I
Sport : Curling V
Résultats et commentaires des votations du 8.12.74 VI
Communications officielles
— Allocution de Nouvel-An 1975 VIII
— Le coin des philatélistes IX
— Communication AVS IX
— Radio suisse IX
— Carte de Vacances X
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger
— Rencontre à la Muba 75 XI
— Congrès 1975 XI
— Fonds de Solidarité XI
Evénements suisses XII
Le canton de Zoug XIII

Important :
Annoncez toujours à temps votre changement d'adresse à la représentation diplomatique ou consulaire auprès de laquelle vous êtes immatriculé. Ceci nous permettra de continuer à vous envoyer cette revue.

COURRIER SUISSE
SCHWEIZER KURIER

Verantwortlicher Herausgeber :
Editeur responsable :
J. PIERREHUMBERT
Boulevard Général Wahis 256
B - 1030 Bruxelles (Belgien)

Druck und Verlag :
Impression et Publication :
Le COURRIER SUISSE, avenue Prekelinden 138 - B 1200 Bruxelles (Belgien)
Tel. 02/736 76 30

REDAKTION DER HOLLAND-SEITEN

Redaktorin :
Frau M. Dekens-Meli
Zoomweg 2, Wageningen
Tel. : 08370 - 139 45

Inserate :
Herr S. Zürcher
Aurikelstraat 114
Amsterdam-Noord
Tel. 020-22 20 33 (bureau)

REDAKTION DER SKANDINAVISCHEN SEITE :
in Zusammenarbeit mit den Schweizerischen Botschaften in Skandinavien und Herrn Anton von Sprecher, Carlsmindevej 6 - DK-2840 Holte

Le nouveau moyen d'information destiné à tous les Suisses de l'étranger

Historique

Grâce à l'initiative de l'organisation faîtière des sociétés suisses en Italie et de son ancien président, M. le Dr Emilio Steffen, on a pu mettre sur pied une feuille de communications en 1968 qui fut mise à disposition de tous les immatriculés suisses grâce à l'aide du Département politique fédéral. Encouragé par cette démarche et particulièrement soutenu par l'ancien président de l'Union des Sociétés Suisses de France, M. Paul Gruaz, et l'actuel Vice-président, M. Jean Jacot, de même que par M. le Ministre Maurice Jaccard, Chef du Service des Suisses de l'étranger du Département politique fédéral, le Secrétariat des Suisses de l'étranger a élaboré le projet concernant une feuille d'information destinée aux Suisses de France où vit presque le tiers de nos compatriotes de l'étranger.

Lors de deux séances spéciales à Lyon et à l'occasion des 47e journées des Suisses de l'étranger à Montreux, le projet se concrétisa. Pour des raisons de financement surtout, le Secrétariat dut renoncer à faire paraître un «echo mondial».

Pour la première fois en décembre 1970, on put remettre une édition de ce nouveau moyen d'information à tous les Suisses immatriculés en France qui a trouvé immédiatement un écho très positif.

Fonctionnement

La Commission des Suisses de l'étranger de la NSH a donné mandat à la Commission d'information de mettre sur pied un système global d'information pour tous les Suisses de l'étranger. Une étroite collaboration s'est aussitôt développée avec le Département politique fédéral, organisme seul à même d'assurer, non seulement la charge financière, mais également la distribution de par le monde d'une nouvelle publication. Elle remplace tous les bulletins officiels des représentations suisses et permet d'apporter à chaque immatriculé des communications officielles identiques sur tout le globe.

La Commission de l'information de et vers la 5e Suisse a pour tâche de promouvoir l'information et de développer cette dernière en faveur de nos compatriotes émigrés.

A côté du nouveau moyen d'information que chacun reçoit, elle s'occupe des objets suivants:

a) «echo», revue mensuelle du Secrétariat des Suisses de l'étranger qui donne des nouvelles d'actualité, des reportages inédits, des informations d'intérêt primordial. Par cette information, par le choix de ses articles et ses nombreuses illustrations, cette revue doit intéresser chaque Suisse de l'étranger désireux de connaître mieux son pays d'origine, ses coutumes, tout en se renseignant en détail sur les décisions suisses ayant une portée pour les Suisses de l'étranger. Cette revue est vendue sous abonnement et le Secrétariat des Suisses de l'étranger se tient à la disposition de chacun pour tout renseignement complémentaire.

b) «Weltschweizer», revue des jeunes Suisses de l'étranger qui paraît cinq à six fois par année et qui est remise gratuitement par le SSE aux jeunes Suisses de l'étranger âgés de 15 à 25 ans. Pour les personnes plus âgées qui désirent continuer à recevoir cette fort inté-

TABLEAU
du fonctionnement du système mondial de l'information de et vers la 5e Suisse au moyen de la «Revue»

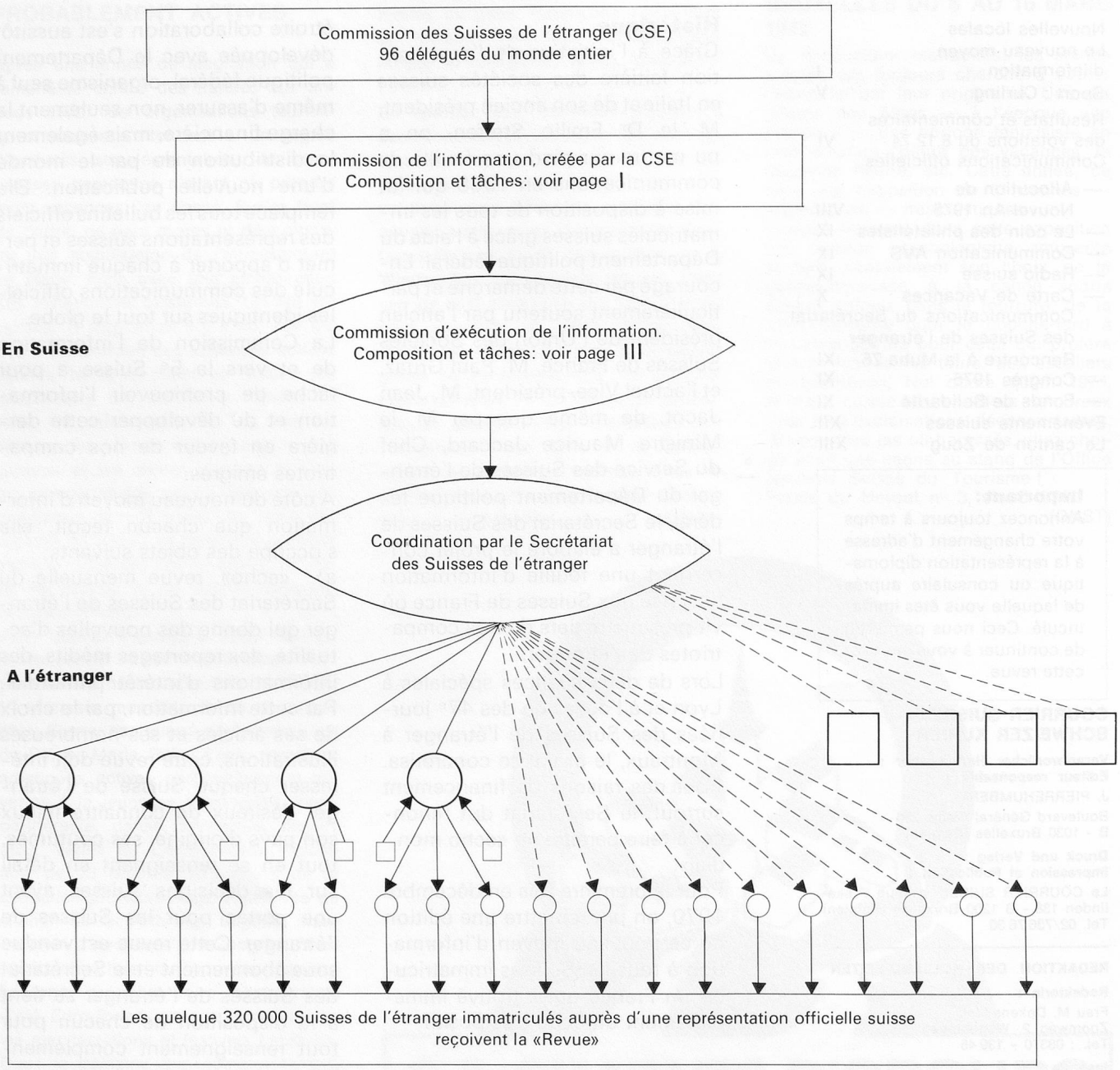

Explication des signes

Editeurs responsables

Sociétés suisses, voire Institutions qui remettent leurs nouvelles locales au coordinateur, soit au SSE à Berne

Représentations officielles ou Sociétés suisses, voire Institutions qui remettent leurs nouvelles locales directement à leur éditeur responsable

Acheminement des revues terminées selon le fichier des 191 représentations officielles suisses à l'étranger

SSE Lucien Paillard

Commission d'exécution du système mondial de l'information

De gauche à droite, on reconnaît lors d'une séance de travail Monsieur Claude Borel, collaborateur diplomatique du Service des Suisses de l'étranger du Département politique fédéral, Madame Nelly Silvagni-Schenk, Directrice de la revue «Le Messager suisse» pour les compatriotes établis en France et Monsieur Lucien Paillard, Suppléant du Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, coordinateur du nouveau système d'information. (Photo Rodo)

Cette commission a avant tout des tâches pratiques à effectuer, telles les démarches nécessaires en vue de réaliser la nouvelle publication, assurer la coordination entre les différentes revues, choisir les sujets traités, préparer les travaux d'imprimerie en Suisse, régler les problèmes liés à l'impression à Berne des exemplaires destinés aux pays où l'impression sur place ne se justifie pas ou n'est pas possible, soumettre toute proposition à la Commission d'information et de mettre sur pied une séance annuelle, dite «séance de coordination de l'information».

ressante publication, elle est obtenable pour une somme annuelle modique. Elle présente dans chaque numéro un thème devant intéresser les jeunes Suisses de l'étranger ainsi que des communications du Service des jeunes, et spécialement ses divers camps et manifestations.

c) Articles du Secrétariat des Suisses de l'étranger dans l'édition hebdomadaire du «Tagesanzeiger» destinée à l'étranger. Chaque semaine, le secrétariat traite d'un thème pour les Suisses de l'étranger dans ce journal zurichois qui retrace fidèlement l'actualité suisse.

Composition de la Commission de l'information

A côté des membres désignés par la Commission des Suisses de l'étranger, dont le président dirige également la Commission d'information de et vers la 5e Suisse, on trouve des représentants du Département politique fédéral, du Service suisse des ondes courtes, des délégués de l'étranger, des rédacteurs de revues suisses de l'étranger, des journalistes professionnels ainsi que des représentants du Secrétariat des Suisses de l'étranger.

Cette commission, formée de 12 à 15 membres, siège en principe deux fois par année.

La «Revue»

Comme vous le constaterez en page V, cette dernière a plusieurs titres, tant il est vrai que nous tenons à collaborer avec les journaux et revues suisses déjà existants à l'étranger. Nous avons laissé à bon nombre d'organisations faîtières de communautés suisses où le nombre de nos compatriotes est élevé le soin de décider elles-mêmes du titre de leur revue. Ainsi donc, les rédacteurs de revues existantes à l'étranger reçoivent quatre fois par an des articles qu'ils publient intégralement dans leurs éditions, tout en conservant le titre qui a été choisi, souvent depuis de longues années.

Le premier numéro de la «Revue» a paru en juin 1970, à Paris uniquement. En décembre ce numéro comportait un questionnaire pour connaître l'avis des lecteurs. Ces derniers étant favorables, un deuxième numéro sortit de presse en décembre de la même année. En 1972, un grand bond en avant était réalisé avec la parution de la revue en langue allemande, et, un an plus tard, les premiers numéros en langue italienne, puis anglaise, étaient lancés. Il a fallu attendre l'automne 1974 pour qu'une édition avec des pages en langue portugaise soit mise sur pied au Brésil et, simultanément l'espagnol, la dernière langue choisie, faisait son apparition en Amérique latine, en Espagne ensuite. Pour des raisons faciles à déceler, il n'a pas été possible de remettre immédiatement à chaque Suisse de l'étranger un numéro de la revue, mais cet inconvénient a été écarté par l'impression en Suisse d'un certain nombre d'exemplaires en français, allemand et anglais pour nos compatriotes de l'étranger où, vu le faible tirage, l'impression ne peut se faire dans leur pays de résidence.

Composition de la «Revue»

La revue-type se compose de 24 pages, réparties de la manière suivante:

11 pages
d'articles d'intérêt général, tels la page de sports, la rétrospective des événements suisses, la pré-

sentation de personnalités et, bien sûr, des articles culturels.

3 pages
de «Communications officielles» du Département politique fédéral avec, à chaque fois, des indications importantes pour les Suisses de l'étranger.

3 pages
de «Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger», qui vous informe de son activité et des réalisations entreprises en votre faveur. Le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger ne manque pas non plus de vous tenir au courant de son développement et vous prodigue ses conseils.

2 pages
de publicité, en principe en fin de chaque numéro.

Ces 19 pages préparées en Suisse dont nous vous avons présenté un bref aperçu sont complétées par **vos** pages.

En effet,
5 pages de «Nouvelles locales» sont à la disposition des représentations officielles et des communautés suisses de l'étranger pour donner aux Suisses de leur pays, voire, selon les cas, de leur région, des nouvelles de l'activité des clubs et de la communauté en général.

Nous pensons notamment que c'est dans cette possibilité que réside l'attrait de la «Revue», car, à côté des nouvelles venant de Suisse, vous trouvez le calendrier des manifestations du club suisse de votre région, des rapports de soirées, des adresses importantes et des communications de votre représentation officielle.

La Commission de coordination de l'information se réunit une fois par an. Elle groupe les membres de la Commission d'exécution et des rédacteurs à l'étranger, de plus, elle est ouverte à toutes les personnes de l'étranger ou de Suisse collaborant à la revue. Lors de cette séance, il est essentiellement discuté de points pratiques touchant la composition de la revue et de son développement: problèmes d'envoi de films offset (typons), problèmes de traductions, difficultés juridiques dans les différents pays, taxes postales, choix des textes. Il s'agit d'une véritable bourse aux idées qui est fort appréciée par les responsables en Suisse de la revue, leur permettant d'améliorer le système et de tenir compte dans toute la mesure du possible des besoins et vœux de nos compatriotes de l'étranger.

En résumé, le travail qui est fait en Suisse est la préparation complète de 19 pages pour chacun des quatre numéros annuels de la revue, ainsi que l'élaboration de 5 pages de nouvelles locales pour les pays où les Suisses sont trop peu nombreux pour qu'il soit possible d'imprimer directement sur place.

A l'étranger

Bon nombre de pays avaient lancé, voici des décennies, leur bulletin d'information sous diverses formes, allant du journal à la circulaire tirée sur stencil, en passant par la revue imprimée. On a malheureusement dû constater, au cours des ans, la disparition de plusieurs bulletins et il s'est avéré nécessaire de mettre sur pied un système global de l'information, tout en tenant compte des bulletins suisses existant actuellement à l'étranger. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la nouvelle revue (voir page V) a autant de titres. Bon nombre de bulletins paraissent mensuellement, et quelques-uns sont même bimensuels, voire hebdomadaires.

De Suisse, nous fournissons à ces rédacteurs à l'étranger, quatre fois par an, un jeu de films offset des 19 pages préparées à Berne dans la langue choisie en tenant compte de celle la plus employée par nos compatriotes dans le pays considéré. En attendant l'arrivée des films de Suisse, les rédacteurs rassemblent les nouvelles locales et la publicité de leur région, voire de leur pays, et préparent les cinq pages qui leur sont attribuées. Dans certains pays, la quantité de nouvelles locales est telle qu'il a fallu prévoir plusieurs cahiers de cinq pages pour faire face aux besoins (par exemple en France et en République fédérale allemande).

Comme vous le montre le tableau en page II, les Suisses de l'étranger dans les pays où ils sont peu nombreux envoient directement leurs nouvelles locales à Berne. Dès que les films sont sur place, les revues y sont imprimées et envoyées aux représentations officielles suisses, qui sont chargées de la distribution, car ce sont les seuls organismes à posséder la totalité des adresses des Suisses immatriculés de leur région.

Ce sont donc les 191 représentations officielles suisses à l'étranger qui s'acquittent de l'envoi à nos quelque 320 000 Helvètes répartis dans le monde entier.

Vous pensez bien que cet imposant système, fort simple dans sa conception globale, pose, sur le plan pratique, de grosses difficultés, dont les problèmes financiers ne sont pas les moindres. Recherche de rédacteurs à l'étranger, choix des langues, quantité de nouvelles locales, publicité, éviter les doubles parutions d'articles, machines à adresser et préparation des plaques d'adresses, choix des imprimés, particularités techniques d'impression par pays, choix du format de la revue, qualité du papier, traductions, respect des délais, tarifs postaux, exigences administratives de chaque pays, tels sont les problèmes qui doivent être continuellement examinés en particulier par la Commission d'exécution, sans compter certains incidents inattendus, tels que grèves, détérioration ou perte de films, erreurs de transmission,

etc. Afin de pouvoir faire face à tous les problèmes et de répartir quelque peu les tâches, des contrats ont été signés (ou sont sur le point de l'être) dans les pays où la revue est imprimée. Il s'agit de contrats tripartites, soit entre les organisations faîtières suisses à l'étranger, le Département politique fédéral et la Commission des Suisses de l'étranger. La tâche essentielle qui échoit aux organisations faîtières est d'assurer la parution quatre fois par an de la revue en nommant un rédacteur à cet effet.

C'est aussi grâce à l'aide souvent bénévole de nombreux Suisses de l'étranger qu'il est possible de vous offrir la présente revue et nous vous engageons à soutenir les efforts en vue de la développer par votre aide financière (en souscrivant un abonnement à la revue de votre pays) ou par votre aide rédactionnelle par exemple.

Au nom de la
Commission d'exécution:
Lucien Paillard

Nom des revues et tirage

Pays	Nom de la revue	Lieu d'impression	Langues franç.	all.	ital.	ang.	esp.	Tirage global par numéro
Europe								
Allemagne fédérale et Berlin Ouest	Kontakt	Cologne	—	26 000	—	—	—	26 000
Autriche	Kontakt	Vienne	—	4 200	—	—	—	4 200
Belgique et Luxembourg	Courrier Suisse	Bruxelles	4 000*	—	—	—	—	4 000
Espagne	Mensajero Suizo	Madrid	—	—	—	—	3000	3 000
France	Messager Suisse	Paris	50 000	—	—	—	—	50 000
Grande-Bretagne	Swiss Observer	Londres	—	—	—	10 000	—	10 000
Grèce	Revue Suisse	Berne	300	250	—	—	—	550
Pays-Bas	Schweizer Kurier	Bruxelles	—	2 500	—	—	—	2 500
République d'Irlande	Revue Suisse	Berne	50	130	—	50	—	230
Italie	Gazzetta Svizzera	Rome	—	—	14 000	—	—	14 000
Pays de l'Est	Revue Suisse	Berne	177	589	—	10	—	776
Portugal	Revue Suisse	Berne	400	400	—	—	—	800
Scandinavie	Schweizer Kurier	Bruxelles	—	3 260	—	—	—	3 260
Afrique								
Pays francophones	Messager suisse	Paris	5 000	—	—	—	—	5 000
Afrique du Sud et Rhodésie	Revue Suisse	Johannesburg	—	—	—	5 750	—	5 750
Autres pays	Revue Suisse	Berne	613	1 635	—	303	—	2 551
Amérique								
Argentine	Helvetia	Buenos Aires	—	—	—	—	7350	7 350
Brésil	Messager Suisse et Schweizer Kontakt	Rio de Janeiro	1 500	2 500	—	—	—	4 000
Canada	Revue Suisse-Canada	Montréal	1 300	—	—	9 000	—	10 300
Etats-Unis	Swiss American Review	New York	—	—	—	24 000	—	24 000
Autres pays	Panorama Suizo	Buenos Aires	—	—	—	—	5600	5 600
Asie								
Moyen-Orient	Revue Suisse	Berne	187	441	—	45	—	673
Orient	Revue Suisse	Berne	223	825	—	2 592	—	3 640
Océanie								
Australie	Revue Suisse	Sydney	—	—	—	4 800	—	4 800
Nouvelle-Zélande	Helvetia	Wellington	—	—	—	1 000	—	1 000
		Total	63 750	42 730	14 000	57 550	15950	193 980

Sport

Curling

Peter et Bernhardt Attinger, Jurg Geiler et Mathias Neuenschwander. Quatre noms qui, dissociés, se heurteraient au plus profond des doutes, même chez les plus avisés des sportifs suisses. Le Curling-Club de Dübendorf, c'est en effet une entité. Une équipe de quatre copains qui, pendant plus d'une semaine, est subitement sortie de l'anonymat le plus total pour faire la «une» des journaux et passionner tout un peuple. Sevrés de grands succès, dépités par la tournure des événements aux Championnats du monde de ski, les fanatiques suisses se ruaient

* Les chiffres mentionnés comprennent la diffusion auprès des Suisses de Belgique et du Luxembourg. En réalité, le tirage était de 5.000 exemplaires jusqu'en octobre 1974, de 10.000 ex. en décembre 1974 et de 15.000 ex. pour le présent numéro ainsi que les suivants.

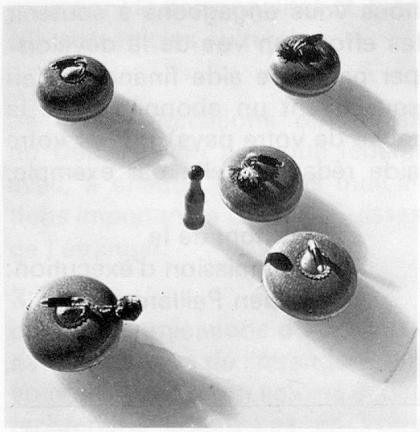

sur l'aubaine: certains de leurs représentants pouvaient être champions du monde. Finalement, ils échouèrent d'un rien. Mais l'exploit avait marqué les esprits, remué les consciences, suscité des interrogations. Le curling, ce n'était donc pas simplement ce sport réservé au troisième âge, qui semble sorti d'un poussiéreux livre d'histoire. Il est vrai que les origines en sont lointaines: les premières traces apparaissent en 1510, sur les lacs gelés d'Ecosse. C'est à Kilsyth, près de Glasgow, que le premier club a été fondé et, au travers du temps, on apprend que les pierres étaient alors très lourdes: 52 kilos. C'est dire que le côté athlétique entrait en ligne de compte et qu'il serait malvenu de prétendre que c'étaient exclusivement quelques vieillards cacochymes qui s'adonnaient à ce délassement. Certes, depuis 1775, la pierre a sensiblement diminué de poids (20 kilos pour une circonférence de 0,915 m), mais les qualités exigées sont évidentes.

Il aura fallu l'audace et la détermination de ces quatre joueurs de Dübendorf, dont la moyenne d'âge n'excède pas 21 ans, pour faire redécouvrir un sport, lui reconférer ses lettres de noblesse. Finies les plaisanteries sur le rôle de l'homme au balai, terminées les allusions mesquines à ce divertissement pour gens riches. Justice était rendue. D'ailleurs, on s'est soudain rappelé qu'en 1924, les Jeux olympiques de Chamonix avaient vu se dérouler une épreuve de curling, officiellement reconnue. Peut-on envisager que ce cas épars trouve une suite quelque soixante ans plus tard? Il conviendrait pour cela que le Canada organisât les Jeux d'hiver, puisque c'est dans ce pays que l'on dénombre le plus d'adeptes. 100 000 personnes trouvent un plaisir certain à approcher le plus près possible le but, situé à 38,4 mètres. Le «quatre» de Dübendorf a fait œuvre de pionnier. Le cheveu long, l'air plus estudiantin porté sur les farces qu'imbus de leur force et bigrement sérieux, ces sportifs se doivent dorénavant de confirmer. Selon les spécialistes, cette deuxième étape ne posera pas trop de problèmes. L'effet de surprise se doublera alors d'une maturité plus grande, d'une intimidation plus poussée. Ils vont peut-être faire naître des vocations, à l'heure où ils ont été désignés comme les sportifs suisses de l'année, par équipes. Il y a quelques années, on se serait gaussé d'une telle désignation. Aujourd'hui, on se rend compte que le curling a sa place parmi les disciplines requérant à la fois des vertus typiquement sportives et des qualités pouvant être assimilées à un certain pouvoir de réflexion. Il s'agit en effet de faire preuve d'un sens stratégique. On ne vante pas exagérément ce sport pour gonfler les mérites de Dübendorf, mais parce qu'il était bon d'énoncer quelques vérités, presque intentionnellement oubliées. Quel que soit l'avenir de ces quatre garçons, ils auront grandement contribué au rayonnement du curling. Et ils ont une telle joie à le pratiquer que l'on en reparlera d'ici peu. Car c'est là que réside le secret des plus grands succès.

Bertrand Zimmermann

Non à l'assurance-maladies obligatoire Non à une hausse des impôts fédéraux Oui au frein aux dépenses

Le 8 décembre 1974, le peuple suisse a été appelé aux urnes pour se prononcer sur deux sujets fort différents, mais qui tous deux ont un point commun: les finances.

Assurance-maladie obligatoire

L'initiative populaire du Parti socialiste pour l'introduction d'une assurance-maladie obligatoire et le contre-projet parlementaire pour l'amélioration de ladite assurance ont été rejetés par le peuple suisse. La participation au vote ne fut que de 39,7% l'initiative a obtenu 384 155 oui contre 1 010 103 non, tandis que le contre-projet était rejeté par 457 922 oui contre 883 179 non.

Face à ce double non, les réactions ne se sont pas faites attendre, certains pensent que le peuple suisse désire marquer une pause dans le processus de développement trop rapide d'un Etat social; d'autres estiment que l'électeur s'est prononcé en principe pour une amélioration du système de l'assurance-maladie sans que l'Etat y soit mêlé. Le Conseiller fédéral Hürlimann, chef du Département fédéral de l'intérieur, a indiqué

qu'il était actuellement urgent, sur la base de l'article constitutionnel de 1911, de s'attaquer à l'amélioration des prestations et notamment à la durée illimitée des prestations hospitalières ainsi qu'à la suppression de la barrière que constitue l'âge d'adhésion aux caisses-maladie.

La situation pour les Suisses de l'étranger ne s'est donc pas modifiée. On est resté au point mort, mais les problèmes de l'assurance-maladie, qui touchent nos compatriotes rentrant de l'étranger, sont clairement reconnus par nos autorités et notre organisation va prendre à nouveau contact avec les instances centrales des caisses-maladie pour essayer de débloquer l'impasse dans laquelle ils se trouvent à leur retour en Suisse, impasse provoquée non par leur volonté, mais par l'impossibilité d'adhérer à une caisse-maladie suisse sans être résident en Helvétie.

Une bonne nouvelle tout de même: les Suisses de l'étranger peuvent contracter auprès de la majorité des caisses-maladies suisses une «assurance séjour» pour la durée d'une villégiature ou d'un stage. Les renseignements à ce sujet peuvent être obtenus directement auprès des caisses-maladies suisses.

M. le Conseiller fédéral G.-A. Chevallaz. (Photo Keystone)

Hausse des impôts fédéraux

Participation au vote: 39,7%. L'amélioration des finances fédérales a été repoussée par 623 548 oui contre 785 141 non, alors que le frein aux dépenses a recueilli 930 101 oui contre 460 023 non. Est-ce le bon sens ou l'égoïsme qui a amené cette situation? Il faut remarquer que la Suisse est l'un des derniers pays européens, si ce n'est du le monde, où le peuple doit se prononcer sur le barème de ses impôts.

Le Parlement, le Conseil fédéral et tout spécialement le chef du Département fédéral des finances, M. le Conseiller fédéral Georges Chevallaz, sont dans l'obligation de prendre des mesures draconniennes pour parer à la situation créée par les résultats de ces votations, qui auraient dû apporter à la Confédération quelque 685 millions de recettes supplémentaires. Ainsi, le déficit budgétaire prévu pour 1975 approche le milliard de francs, d'où l'obligation urgente d'établir un budget de rechange avec de fortes compressions, mais non jusqu'au point où la Confédération n'accomplirait plus les tâches que lui assigne la Constitution, non jusqu'au point où la Confédération ne tiendrait plus les engagements que le peuple et le Parlement ont pris en son nom. SSE, Lucien Paillard

Vous recevrez gratuitement...

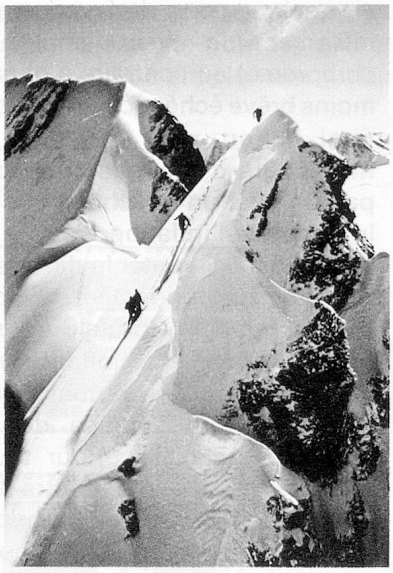

Poster Buri

...ce poster géant, en couleurs, format 64×90 cm, si vous vous abonnez à la revue «echo» destinée aux Suisses de l'étranger ou si vous commandez des numéros à l'essai.

L'«echo» vous apporte onze fois par an des faits relatifs aux Suisses de l'étranger et vous tient au courant des événements suisses dans les domaines politique, culturel, commercial et sportif. La revue comporte des reportages abondamment illustrés concernant votre pays.

Veuillez retourner le talon ci-joint au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Administration «echo», case postale, CH–3000 Berne 16.

☐ Veuillez me faire parvenir un abonnement annuel à l'«echo» moyennant la somme de Frs. 23.—

☐ Veuillez m'envoyer trois numéros à l'essai sans engagement de ma part.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse exacte: _____

Année de naissance: _____

Date et signature: _____

Communications officielles

Allocution de Nouvel-An 1975

par M. Pierre Graber, président de la Confédération

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,
En vous apportant, selon la tradition, les vœux du Conseil fédéral, je vous propose de nous interroger ensemble sur ce qui nous attend en 1975.
L'année qui s'achève restera celle d'une profonde remise en question. Bien des illusions ont été dissipées, des habitudes de vie dérangées et, même, des certitudes solidement établies ont été à leur tour ébranlées. De nombreux Suisses ont peine à échapper, en scrutant l'avenir, à un certain sentiment d'anxiété. Mais à quoi servirait de regarder les choses telles qu'elles sont si nous devions en rester les spectateurs inertes? C'est bien pourquoi l'examen de conscience auquel je vous convie doit déboucher sur la volonté de faire face.
Ne nous y trompons pas: ce qui est mis à l'épreuve aujourd'hui, c'est le sens même de nos responsabilités sociales; c'est l'équilibre de notre économie et de nos finances; c'est l'aptitude de nos institutions à dominer la situation; c'est enfin notre image dans le monde.
Il y a un an, dans la même circonstance, mon prédécesseur rappelait que «vingt ans de haute conjoncture n'avaient guère développé notre esprit communautaire». Hélas, comme il avait raison. Tout au long de la période de prospérité dans l'expansion que nous venons de connaître, le partage inégal des bénéfices a en effet donné lieu à des compétitions marquées trop souvent par les intérêts particuliers ou l'imprévoyance du lendemain. Mais, aujourd'hui, ce sont des sacrifices qu'il va falloir répartir. Or, je le dis avec force, chacun devra y prendre sa part. Tirer son épingle du jeu, compter sur le voisin, s'accrocher à des privilèges corporatifs surannés, c'est non seulement faire preuve d'un égoïsme aveugle, c'est porter atteinte au bien public et, en fait, à l'intérêt de chacun. Toutes les fois que l'équité sociale se trouve lésée, c'est l'idéal démocratique lui-même qui est atteint, car il est évident qu'une liberté sans justice serait un mot vide de sens. Il n'est pas mauvais – je crois – de s'en souvenir au seuil d'une année lourde de décisions qui engageront l'avenir.
En matière économique, nous sommes avant tout placés devant un choix de priorités. A cet égard, certains opposent à la lutte contre l'inflation le maintien du plein emploi. C'est là un faux dilemme. Car si nous ne réussissons pas à juguler les impulsions inflationnistes, ou tout au moins à les contenir dans des limites supportables, nous exposons à des périls certains notre économie tout entière et par là même la stabilité de l'emploi. Ce sont les pays à inflation galopante qui accusent en fin de compte les taux de chômage les plus élevés. En d'autres termes, l'inflation, bien loin en quelque sorte de favoriser durablement le plein emploi, le compromet au contraire à plus ou moins brève échéance. C'est pourquoi l'effort pour maintenir un haut degré d'occupation ne peut pas signifier un relâchement de la lutte contre l'inflation.
A cela vient s'ajouter la dimension humaine: profondément démoralisante, injuste et brutale en elle-même, cette même inflation menace, si nous n'y prenons garde, de ruiner tout l'édifice de nos prestations sociales. Pour toutes ces raisons, la lutte contre l'inflation doit demeurer la priorité des priorités. Mais cela suppose évidemment que tous les milieux intéressés comprennent que leur propre intérêt leur commande de

Les autorités fédérales en 1975:

Président du Conseil national:	Simon Kohler
Président du Conseil des Etats:	Heinrich Oechslin
Président de la Confédération:	Pierre Graber
Vice-président du Conseil fédéral:	Rudolf Gnägi
Chancelier de la Confédération:	Karl Huber
Président du Tribunal fédéral:	Pierre Cavin
Président du Tribunal fédéral des assurances:	Theodor Bratschi

Composition du Conseil fédéral et attribution des départements:

Département politique:	Pierre Graber
Département de l'intérieur:	Hans Hürlimann
Département de justice et police:	Kurt Furgler
Département militaire:	Rudolf Gnägi
Département des finances et des douanes:	Georges-André Chevallaz
Département de l'économie publique:	Ernst Brugger
Département des transports et communications et de l'énergie:	Willi Ritschard

modérer leurs exigences, étant bien entendu que les sacrifices doivent être proportionnés aux moyens de chacun.

Il y va non seulement de notre équilibre économique et social, mais aussi – je ne saurais trop y insister – du fonctionnement normal de nos institutions de démocratie directe. Cette pratique, qui a fait notre fierté, repose sur le sens des responsabilités et la maturité civique de chacun, de même que sur l'esprit de solidarité confédérale. Vous l'avez prouvé le 20 octobre dernier, même si le 8 décembre est venu jeter une certaine ombre sur le tableau. Si demain, par malheur, nos consultations populaires devaient dégénérer en règlement de comptes et devenir le champ clos des égoïsmes contradictoires, c'en serait alors bientôt fait d'un système qui a donné à notre vie politique son caractère original.

Assurément, notre image dans le monde en souffrirait. Mais ce serait aussi le cas si nous n'assumions pas notre part de l'œuvre de solidarité sur le plan mondial. Personne en effet ne pourrait accepter que nos difficultés intérieures nous dispensent d'un tel effort: de compréhension d'abord, de participation ensuite à l'entreprise majeure de notre temps, qui consiste tout simplement à faire vivre, c'est-à-dire à orienter vers le développement un à deux milliards d'hommes privés de ce dont nous sommes pourvus en abondance. Il s'agit d'abord, bien sûr, d'un devoir impérieux de solidarité humaine, mais il ne s'agit pas seulement de cela, il s'agit aussi de promouvoir la prospérité générale qui, en définitive, conditionne la nôtre. Il s'agit enfin d'œuvrer pour la paix du monde. Ni l'une, ni l'autre ne sauraient en effet s'accommoder de différences monstrueuses de niveau de vie. Comme le progrès, la prospérité et la paix sont indivisibles. Nous mesurons leurs chances et leurs risques sans illusions, mais sans défaitisme, mais sans résignation non plus. L'essentiel, c'est que nous restions prêts à assumer nos responsabilités internationales dans l'esprit d'ouverture et d'impartialité, c'est-à-dire fidèles à notre neutralité permanente, en dépit de tous les remous et de toutes les péripéties.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, l'équité sur le plan social, la modération réciproque sur le plan économique, la responsabilité sur le plan politique, la générosité clairvoyante sur le plan extérieur sont le contenu des vœux de bonne et heureuse année que j'adresse ce jour à chacune et à chacun d'entre vous.

Communication importante aux ressortissants suisses à l'étranger affiliés à l'assurance facultative AVS/AI

La Caisse suisse de compensation, à Genève, informe les ressortissants suisses à l'étranger affiliés à l'assurance facultative AVS/AI qu'en raison de circonstances particulières, c'est avec un certain retard que les représentations suisses à l'étranger seront en mesure de leur communiquer le montant des cotisations AVS/AI à acquitter pour 1975.

Radio suisse

Savez-vous que le Service suisse des ondes courtes diffuse chaque jour vers l'étranger des émissions en sept langues (français, allemand, italien, anglais, espagnol, portugais et arabe)?

Savez-vous qu'il existe une brochure-programme qui, dans chacune de ces langues, vous donne toutes les informations nécessaires pour vous aider à capter l'émission que vous aurez choisie?

Savez-vous que vous pouvez l'obtenir gratuitement en retournant simplement le bulletin ci-dessous?

Bulletin-réponse à renvoyer dûment rempli aux Programmes pour l'étranger de la Radiodiffusion suisse
Giacomettistrasse 1
CH–3000 Berne 15
(téléphone 031 44 66 44)

Timbres spéciaux I 1975

Jour d'émission **13.2.1975**

Centenaire de la convention internationale du mètre

Année de la femme

Conférence diplomatique sur le droit humanitaire

La navigation aérienne et spatiale au Musée des transports, Lucerne

Veuillez m'envoyer votre brochure-programme en _____
(langue désirée)

Nom: _____

Prénom: _____

Age _____

Adresse complète: _____

Rue: _____ N° _____

Localité: _____

Pays: _____

Communication spéciale: _____

Carte suisse de Vacances

La formule magique pour des vacances sans soucis
Libre circulation en chemin de fer, bateau et autocar postal
Programme de voyage inutile

Qu'est-ce que la Carte suisse de vacances?
C'est votre titre de transport personnel avec lequel vous pouvez circuler dans toute la Suisse au gré de vos désirs et de votre fantaisie, par le train, le bateau et l'autocar postal. De nombreux funiculaires et téléphériques vous offrent des réductions allant jusqu'à 50%.

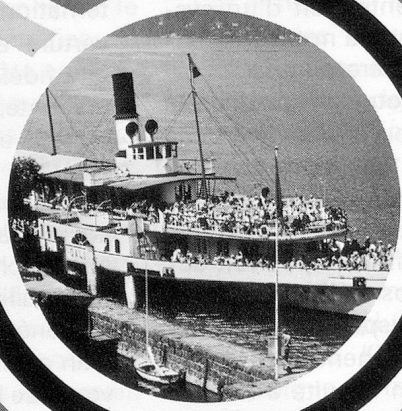

Combien coûte la Carte suisse de vacances?

	2e classe (en francs suisses)	1re classe (en francs suisses)
pour 8 jours	100.–	140.–
pour 15 jours	140.–	195.–
pour 1 mois	195.–	275.–

Les enfants de 6–16 ans ne paient que le demi tarif.

Pour qui la Carte suisse de vacances a-t-elle été créée?
Pour toutes les personnes dont le domicile permanent se trouve hors de Suisse ou de la principauté de Liechtenstein. Elle convient fort bien aux touristes, à ceux qui voyagent pour leurs affaires, aux amateurs de voyages en chemin de fer, aux chasseurs d'images, à ceux qui aiment visiter les musées et les villes, aux simples promeneurs et aux automobilistes qui donnent congé à leur voiture.

Où peut-on se procurer la Carte suisse de vacances?
Hors de Suisse, auprès des agences de l'Office National Suisse du Tourisme et des principales agences de voyages, qui vendent des billets de chemins de fer:

Office National Suisse du Tourisme
Rue Scribe 11bis
F–75 009 Paris
☎ 073-63-30

Office National Suisse du Tourisme
Rue Royale 75
B–1000 Bruxelles
☎ 18 02 05

Swiss National Tourist Office
Commerce Court West
P.O.B. 215
Toronto/Ontario M5L 1E8
☎ 416/868-0584

Dans de nombreux pays situés hors de l'Europe les agences de la Swissair vendent des «vouchers» pour la Carte suisse de vacances. Les habitants des pays où n'existent pas de bureaux de vente pourront se la procurer auprès des bureaux de renseignements CFF suivants:
Zurich Aéroport, Genève Aéroport, Zurich HB, Genève-Cornavin, Bâle CFF, Berne, Lausanne, Lucerne, Montreux.
Aucune photo n'est nécessaire pour la Carte suisse de vacances où on note simplement le numéro de votre passeport ou de votre carte d'identité.

Et maintenant, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec la Carte suisse de vacances.

Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger

Une image du Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

Indemnités forfaitaires versées

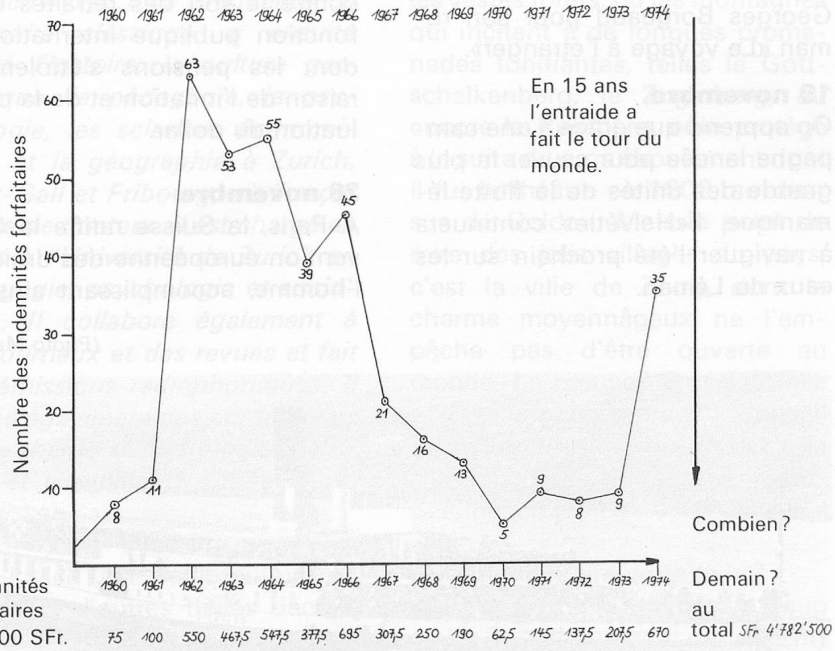

Pour tous renseignements:
Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, Gutenbergstrasse 6, CH–3011 Bern

Congrès 1975 des Suisses de l'étranger: 29–31 août à Bâle

Bâle est à l'honneur cette année! En effet, c'est aussi en cette ville que les Suisses de l'étranger tiendront leurs assises, du 29 au 31 août.

«Les Suisses de l'étranger, ambassadeurs culturels», tel sera le thème de l'assemblée plénière.

Nous serions heureux que vous teniez compte de cette date pour vos vacances en Suisse. D'ores et déjà, nous nous réjouissons de vous accueillir sur les bords du Rhin.

Rencontre des Suisses de l'étranger à la Foire suisse d'échantillons, à Bâle

C'est le 18 avril 1975 que les Suisses de l'étranger se retrouveront à la Foire suisse d'échantillons, à Bâle. Cette tradition avait attiré, l'année passée, près de 200 Suisses venus d'un peu partout, même d'Australie...

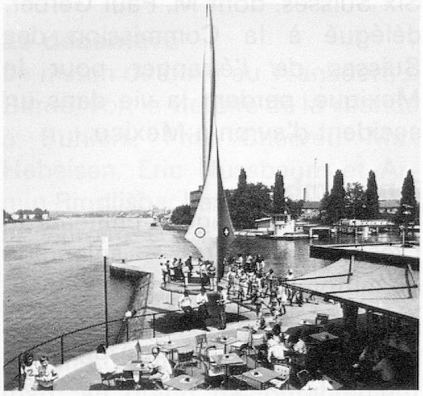

Le monument des 3 frontières. (ONST)

Cette année encore, nous espérons vous voir nombreux dans la capitale rhénane. Le délai d'inscription a été fixé au 1er avril 1975 et nous vous prions de retourner le talon d'inscription ci-dessous au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH–3000 Berne 16.

Les billets d'entrée vous seront remis gratuitement devant la porte principale de la foire. Par contre, les frais de repas seront à la charge des participants.

Muba 1975

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

_____

Nombre de billets d'entrée désirés: _____

Nombre de personnes prenant part au repas en commun: _____

Date: _____

Signature: _____

Evénements suisses

Rétrospective

27 octobre
Six Suisses, dont M. Paul Gerber, délégué à la Commission des Suisses de l'étranger pour le Mexique, perdent la vie dans un accident d'avion à Mexico.

3 novembre
Un incendie ravage le château de Cressier-sur-Morat, splendide gentilhommière campagnarde du XVIIe siècle, qui était devenu la demeure du grand Gonzague de Reynold. Les pertes sont considérables.

6 novembre
Le «Prix de la ville de Sion» est remis à Maurice Zermatten pour l'ensemble de son œuvre littéraire.

7 novembre
La Commission fédérale d'enquête en cas d'accidents d'aéronefs communique que les causes de la catastrophe aérienne de Hochwald, qui, le 10 avril 1973, avait fait 104 victimes, sont à attribuer à des conditions atmosphériques défavorables, à des défaillances techniques dans l'équipement radio de l'appareil et à une collaboration insuffisante entre les membres de l'équipage.

10 novembre
On apprend que la maison TESA SA, à Renens, s'est vu attribuer une médaille d'or dans le cadre de la Foire internationale des constructions mécaniques de Brno (Tchécoslovaquie) pour la présentation de la machine à contrôler en trois coordonnées «Validator 10».

12 novembre
En rencontre amicale de football, la Suisse bat le Portugal par 3 à 0 au Wankdorf, à Berne, devant un public de 12 800 personnes.

14 novembre
Le journal «L'ordre professionnel» rapporte dans ses lignes que différents facteurs, dont la hausse générale du niveau des prix et des salaires, ont entraîné, de 1960 à 1972, une augmentation des dépenses d'assurance-maladie de 210% pour les traitements médicaux, de 259% pour les médicaments et de 599% – soit le sextuple – pour les soins hospitaliers.

17 novembre
A la 13e journée de football en ligne nationale A, Zurich est sacré champion d'automne. A la fin de cette saison, le classement s'établit comme suit: 1 Zurich, 2 Winterthour, 3 Sion, 4 Bâle, 5 Servette, 6 Lausanne.

Un responsable de l'industrie horlogère suisse dévoile que près de 20 millions de fausses montres suisses ont été fabriquées à Hong Kong en un an, puis revendues en grande partie dans les pays asiatiques.

18 novembre
Le prix «Théophraste Renaudot» 1974 est attribué à l'écrivain suisse Georges Borgeaud pour son roman «Le voyage à l'étranger».

19 novembre
On apprend que grâce à une campagne lancée pour sauver la plus grande des unités de la flotte lémanique, l'«Helvétie» continuera à naviguer l'été prochain sur les eaux du Léman.

20 novembre
Volant au secours du franc suisse, le Conseil fédéral décide que les fonds étrangers déposés en Suisse devront payer une commission de 3% par trimestre, et cela avec effet rétroactif au 31 octobre.

Frank Martin † (Photo Keystone)

21 novembre
Le compositeur suisse Frank Martin est brusquement décédé à l'âge de 84 ans dans une clinique de Naarden, aux Pays-Bas.

27 novembre
Sept mille fonctionnaires internationaux de Genève font la grève d'une matinée pour manifester contre le sort des retraités de la fonction publique internationale, dont les pensions s'étiolent en raison de l'inflation et de la dévaluation du dollar.

28 novembre
A Paris, la Suisse ratifie la Convention européenne des droits de l'homme, accomplissant ainsi un

(Photo Maeder)

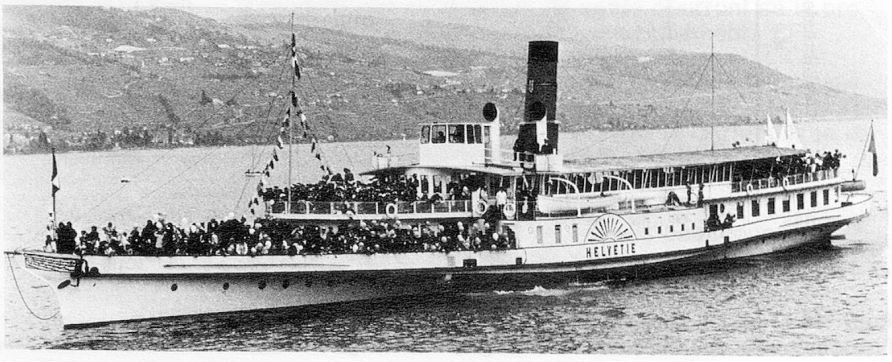

acte d'une portée politique significative pour la construction de l'Europe du droit.

30 novembre
A Izmir, pour le compte du tour préliminaire du championnat d'Europe, l'équipe suisse de football est battue par la Turquie par 1 à 2.

2 décembre
On apprend le décès, à Berne, à l'âge de 77 ans, de l'ancien conseiller fédéral Max Weber, qui avait fortement marqué l'histoire moderne de la Confédération.

8 décembre
Journée maussade de votations fédérales, qui se solde par le triomphe du «non» (voir article à ce sujet dans le présent numéro).

9 décembre
Une fois encore, un romancier suisse se distingue à un prix littéraire. Le prix «Hermes» est en effet remis, à Paris, au Genevois Claude Delarue pour son roman «La lagune».

10 décembre
Pour payer des vacances aux personnes de condition modeste du 3e âge, la Radio romande lance sur ses ondes une grande action «Air-bonheur». 800 personnes se rendront aux Baléares, car près de 130 000 francs ont été récoltés.

16 décembre
Les membres de l'Association suisse des journalistes sportifs désignent les sportifs de l'année. Les principaux mérites individuels sont attribués au pilote automobile Clay Regazzoni et à la skieuse des Diablerets Lise-Marie Morerod.

26 décembre
Le match de boxe au Wankdorf, à Berne, voit la victoire de la «bande à Buhler», Fritz Chervet, Max Hebeisen, Eric Nussbaum et Armin Rindlisbacher remportant tous la victoire sur leurs adversaires.

29 décembre
Deux cars d'occasion acquis à Zurich sont mis en service à Zermatt, au grand mécontentement des adversaires du moteur dans la célèbre station.

Le canton de Zoug

Paul Letter
Originaire d'Oberägeri, dans le canton de Zoug, Paul Letter est né le 21 octobre 1922 à Galgenen (district de March, dans le canton de Schwyz). Il a fréquenté le séminaire classique, a ensuite étudié l'histoire, la culture germanique, la pédagogie, la psychologie, les sciences économiques et la géographie à Zurich, Saint-Gall et Fribourg, où il reçut le titre de docteur. Il est chargé de cours à l'Université de Zurich en pédagogie, psychologie et sociologie. Il collabore également à des journaux et des revues et fait des émissions radiophoniques. Il donne également des conférences sur le thème «Psychologie culturelle et populaire à l'intérieur de la Suisse».

Son kirsch est célèbre, mais il offre tant d'autres belles découvertes!
Le canton de Zoug s'étend dans une sorte de couloir, entre les Préalpes et le Plateau, comme une porte d'entrée ouverte sur la Suisse centrale. Ses paysages sont riches en contrastes: il y a les lacs, ceux de Zoug et d'Ägeri, les vastes forêts, ou les montagnes qui incitent à de longues promenades tonifiantes, telles le Gottschalkenberg, le Zugerberg, ou encore le Rossberg, coin protégé à la suite du gros éboulement dont il fut le théâtre en 1806, au-dessus de Goldau. Mais le point de mire des jolis villages du pays, c'est la ville de Zoug, dont le charme moyennâgeux ne l'empêche pas d'être ouverte au monde. La preuve? En 1967, elle a reçu une bannière du Conseil de l'Europe pour son apport à la Communauté de travail européenne.

De quoi est faite cette terre?
Les élévations du canton de Zoug (tel le Zugerberg, haut de 1093 m) sont en molasse. Mais la région est, en grande partie, assise sur les moraines. On se trouve ici au plus bas de la zone du bassin molassique suisse et, suivant les dernières recherches, on y fait des forages pour trouver du gaz naturel et du pétrole; le succès sera peut-être au bout des efforts.
La protection des eaux et des rives est entre de bonnes mains: les sources et les stations de pompage procurent une eau potable de fort bonne qualité; et des stations d'épuration protègent les nappes souterraines, tandis que les endroits de baignade sont soumis à des contrôles. Quant aux lacs de Zoug et d'Ägeri, ils sont réputés pour leurs eaux poissonneuses: en janvier, c'est la pêche au féra, c'est l'époque aussi où l'on taquine le brochet – qui atteint dans ces eaux des tailles parfois impressionnantes! Et la palée, qu'on appelle «Rötel» dans la région, est le plat de poisson le plus célèbre du pays de Zoug; les connaisseurs d'ailleurs le préfèrent à la truite.

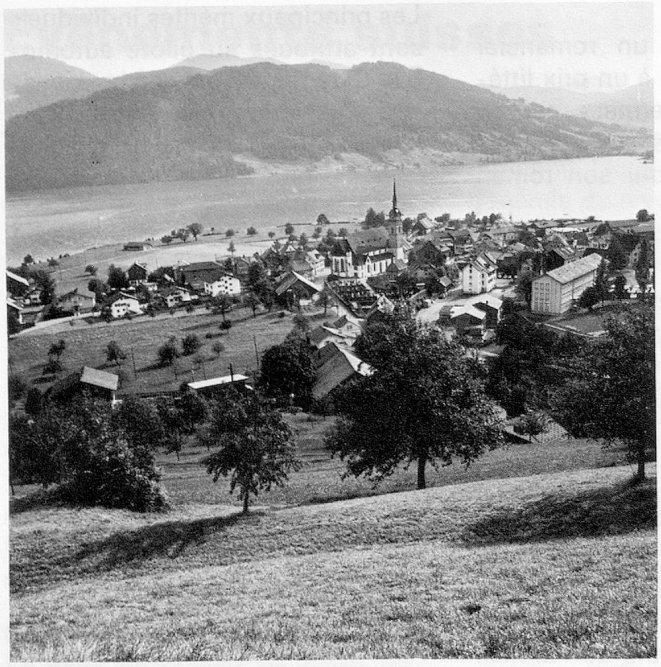

Village d'Oberägeri (ONST)

Zoug: Place Kolin et sa fontaine «Linden». (ONST)

Les eaux zougoises ne sont pourtant pas toujours les alliées du pays. La partie de la ville qui borde le lac fut envahie par les eaux en 1887; vingt-sept maisons d'habitation et en tout trente-huit bâtiments furent emportés par les flots, douze hommes périrent noyés et 624 personnes se retrouvèrent sans abri. En 1453 déjà, soixante habitants avaient perdu la vie dans semblable catastrophe.

Le petit lac Wiler, près de Menzingen, est depuis quelques années sauvé du comblement et se régénère désormais de lui-même. De plus, le canton a protégé ses roselières, ses zones de joncs et de nénuphars, promues maintenant au rang de réserves.

De nombreuses petites cuvettes bien abritées, alliées aux courants chauds du foehn, rendent le terrain particulièrement propice à la croissance des cerisiers. Au printemps, du fond du pays jusqu'aux berges de son lac, le canton de Zoug est pris dans un filet de fleurs blanches – et ce sera plus tard, bien sûr, le kirsch brûlant, qui est devenu célèbre, et célèbre avec lui la tourte au kirsch! Et il y a aussi, plus au sud, les châtaignes qui gonflent sur les hauteurs de Walchwil. N'oublions pas de dire encore que les vastes forêts sont très giboyeuses.

Ce coin de pays – un des plus petits cantons suisses – niché entre la vallée d'Ägeri, les vallonnements de Menzingen, la plaine de la Reuss et le lac de Zoug – et jusque tout au bout des berges sud du lac! – porte les traces d'une histoire jalonnée de nombreux événements. Cette histoire, elle commence au temps des Romains, fait une intrusion dans les documents du Fraumünster de Zurich, se retrouve mêlée aux suzerainetés de Lenzbourg, de Kibourg et finalement des Habsbourg. C'est au développement de la route du Gotthard que la ville de Zoug doit son essor. Mais elle vit au ban de la puissante ville de Zurich. L'alliance de Zurich et des quatre Waldstätten – Uri, Schwyz, Unterwald et Lucerne – exigerait, territorialement parlant, que Zoug soit annexée au pacte de la Suisse primitive. Longtemps, les Habsbourg s'opposent à cette mesure, et ce n'est qu'après de dures négociations que Zoug peut finalement prendre sa place dans l'alliance confédérée; mais cette alliance de 1352 ne sera, à vrai dire, confirmée que par le Pacte d'immédiateté de 1415. Suivent alors, à travers les siècles, de sourdes rivalités entre la ville de Zoug et les trois vieilles communes d'Ägeri, de Baar et de Menzingen. Ces désaccords profitent pourtant à la ville, qui soumet à son autorité un certain territoire, celui des baillages de Walchwil, Hünenberg, Cham, Risch et Steinhausen; Zoug devient alors le centre du pays du point de vue économique, culturel et administratif, ce pays qui prend peu à peu conscience de son unité. C'est ainsi que la ville a réussi à agrandir le canton à ses frontières actuelles.

Au XVIe siècle, lors de la Réformation, Zoug calque exactement sa politique sur celle de la Suisse centrale, et en reste à son ancienne croyance. Mais c'est pourtant une attitude toute de tolérance qui caractérisera l'Etat de Zoug jusqu'aux années où la paix a été

menacée, jusqu'à la guerre du Sonderbund, en 1847. Après la mise en vigueur de la nouvelle constitution en 1848, les Zougois cherchèrent à instaurer des relations différentes avec les autres cantons catholiques et conservateurs.

Dans des temps qui nous sont plus proches, d'une bourgade essentiellement agricole, Zoug est devenue une zone industrielle active; sous peu, la ville et ses communes avoisinantes ne formeront plus qu'une seule agglomération. Un réseau routier bien équipé, sans parler des routes nationales qui le traversent, relient le canton de Zoug plus étroitement encore aux quatre coins de la Suisse et à ses centres. (Tiré de «L'histoire du canton de Zoug, d'Eugène Grüber.)

Ces «sabreurs» de Zougois – jadis célèbres!

Un envoyé du pape écrivit, en 1518, au cardinal de Médicis: «Nella guerra questi di Zuch sono homini terribili!» (Au combat, les Zougois sont redoutables.) En effet, la bannière bleue et blanche de Zoug était de toutes les campagnes des Confédérés. En 1499, alors que l'armée de l'empereur Maximilien assiégeait la place forte de Dorneck, les Lucernois et les Zougois se précipitèrent à la rescousse au pas de charge et apportèrent une aide décisive à la forteresse. Ailleurs, faisant preuve d'une éloquence facilitée par la fierté du vainqueur, c'est l'Amman zougois Schwarzmurer, au nom des Confédérés, qui remit les clés de Milan au comte Massimiliano Sforza; et, sur le champ de bataille de Marignan, en 1515, l'Amman Werner Steiner, lui, jeta trois poignées de terre sur les combattants agenouillés et les exhorta à mourir au nom de la Trinité...

C'est près de la frontière zougoise, dans le canton de Zurich, que se trouve le bourg de Kappel, et là, en 1531, un curé zougois prononça ces paroles de tolérance devant le corps du réformateur Huldrych Zwingli: «Même si ta croyance fut autre, tu fus un bon Confédéré...»

Peu avant la rupture de la première alliance confédérée, l'esprit guerrier des Zougois s'enflamma une fois encore quand, en 1798, les troupes de la Révolution française se rapprochèrent; mais, de l'autre côté de leur frontière, dans le Freiamt argovien, le courage leur manqua... Dans les derniers combats fratricides du Sonderbund (1847), les Zougois s'installèrent avec les troupes catholiques à la frontière, après que leurs politiciens eurent tenté (aidés de leurs alliés bâlois) de concilier les combattants.

Enrôlés dans les services étrangers, les Zougois ont parcouru bien des champs de bataille européens. Les Zurlauben versèrent leur sang dans les guerres de religion françaises, près de La Rochelle, de Dreux ou de Meaux; dans les tranchées de l'île de Nègrepont, en Grèce, les Zougois se sont battus contre les Turcs, tandis que, sur les champs glacés de Russie, ils se sont trouvés mêlés à la retraite de Napoléon qui abandonnait Moscou, et étaient à ce moment-là sous le commandement du colonel Blattmann, d'Ägeri; c'est lui qui, au passage de la Bérésina, pria son lieutenant Thomas Legler, de Glaris, d'entonner une fois de plus le chant «Notre vie est pareille à un errant dans l'obscurité...». Plus tard, le général Andermatt, de Baar, campa avec ses canons devant Zurich, alors que les troupes austro-russes se battaient contre l'armée française.

Monument au bord du lac d'Aegeri, érigé en mémoire de la bataille du Morgarten.
(ONST)

Après la guerre du Sonderbund, les armes eurent enfin du répit. Zoug était assez clairvoyante pour consacrer désormais son temps à accroître son influence économique et culturelle chez elle. Et le petit Etat à l'esprit tolérant a offert à la Suisse de grands politiciens et de célèbres chercheurs. De 1934 à 1959, le Conseiller fédéral Philippe Etter, de Menzingen, fut un chef du Département fédéral de l'intérieur très efficace. A côté de tant d'obligations comme les assurances sociales, les constructions de routes ou le développement des hautes écoles, il a eu aussi à promouvoir l'activité culturelle suisse. En 1973, c'est son compatriote Hans Hürlimann, citoyen de Walchwil, qui a été élu à la plus haute autorité exécutive du pays, et le même Département de l'intérieur lui a été attribué.

Les écoles zougoises

Le canton de Zoug est réputé pour ses écoles, qu'elles soient publiques ou privées. A côté du gymnase cantonal – où toutes les orientations sont possibles – existe un séminaire non confessionnel, et, sur le Zugerberg, un célèbre institut international, Montana, accueille des élèves du degré moyen. Depuis le milieu du XIXe siècle, la congrégation des sœurs de Sainte-Croix, à Menzingen, a ouvert un gymnase et une école pour les futures institutrices, tan-

Quelques chiffres (d'après les recensements de décembre 1970)

Superficie du territoire: 239 km²
Population: 67 000 habitants (11 communes; la ville de Zoug compte 23 000 habitants)
Confession: 46 000 catholiques-romains
10 000 protestants
Langue: allemand (non compris la population étrangère)
Exploitations agricoles: plus de 1000
Tourisme: 1500 lits
Exploitations industrielles: 97 (employant 10 600 personnes)
Petites entreprises: 851
Sociétés anonymes: 4331
Revenu par habitant: 15 900 fr. (moyenne suisse: 13 000 fr.)

dis qu'à Heiligkreuz, près de Cham, une congrégation de Bénédictines s'occupe d'une école de jeunes filles. A Zoug même, depuis le XVIe siècle, s'élève un couvent de Capucins; et, depuis le Moyen Age déjà, des Cisterciennes s'affairent à Frauenthal et des Franciscains officient sur le Gubel.

Art et littérature

Un des chefs-d'œuvre de la poésie baroque a vu le jour à Zoug: c'est une suite de tableaux historiques de Johann Kaspar Weissenbach, intitulée «Eidgenössisches Contrafeth (Abbild) der auf- und abnehmenden Jungfrauen Helvetia», et a été créée sur la place Kolin, à Zoug, en 1673. De la même manière percutante que Weissenbach, Johannes Mahler mettait en garde les Confédérés, dans ses pièces, contre les tentations de l'argent et les séductions de l'étranger. Isabella Kaiser (1866–1925) était une conteuse célèbre qui écrivait aussi bien en allemand qu'en français. Quant à Théodor Hafner (1890–1951), il s'est illustré grâce à ses créations dramatiques, et Franz Hoth (1860–1926) à ses compositions lyriques.

D'autre part, on doit aux premiers âges du gothique les deux précieuses constructions religieuses de Saint-Oswald, dans la vieille ville de Zoug, et Saint-Wolfgang, à Ennetsee. Quant à la toile d'araignée des ruelles du centre de la ville, c'est un véritable enchantement! A Baar s'élève un clocher roman du XIIIe siècle, tout à côté de l'église Saint-Martin, restaurée dans le plus pur style rococo. Aux églises, chapelles et résidences patriciennes du passé se mêle l'architecture d'aujourd'hui. Et les orfèvres zougois? Leur travail artistique avait belle renommée. Quant à Joseph Stocker (1825–1908), de Baar, il fut un célèbre portraitiste de son temps, lui qui avait appris son art à Munich.

Le peuple zougois

Malgré l'exiguïté de son territoire, le caractère du peuple zougois n'est guère uniforme. On peut classer les Zougois en deux catégories générales, qui se complètent d'ailleurs: le démocrate et l'aristocrate, celui qui porte le poids de la tradition et l'homme attaché à la terre, avec un net pendant pour l'individualisme... Mais, derrière l'application et le sérieux, se cache pourtant une vraie joie de vivre, un goût marqué pour la fête populaire. Parmi les vieilles coutumes inlassablement fêtées, citons la «Klausjagen» (la chasse à Saint-Nicolas), les cloches qui sonnent pour annoncer la Saint-Sylvestre, le salut à la nouvelle année lancé du haut de toutes les tours vers la ville et la campagne, le «Chropflimeh-Singen», les fêtes de lutte, les kermesses de village, les concours de saut, en automne, sur la place de sport de Zoug, le grand marché de bétail d'automne (où sont présentés jusqu'à 1300 bêtes), de même que – n'oublions pas le principal! – les réjouissances du carnaval, avec ses deux héros légendaires: Légor-le-fou, à Oberägeri, et la «Greth Schell» du carnaval de la ville de Zoug. De part et d'autre du pays, on entend de la bonne musique folklorique. Auparavant, les représentations de musique légère et de théâtre populaire attiraient grande foule – et de loin – au «Casino» de Zoug; aujourd'hui, dans le vieux château de Zoug, on tente, par des mises en scène différentes, de trouver de nouvelles formes d'expression. Et, avec le «Loreto-Schulhaus», la ville s'est créée un centre culturel tout à fait dans le vent.

C'est une grande entreprise de la branche électrique qui sert de locomotive à l'industrie et à l'économie zougoise. Mais les Zougois ne se laissent pas pour autant emporter par les flots de la nouveauté et du progrès; ils ne cessent d'en être les maîtres et les accommodent à leur manière. La Suisse, petit pays, ferait bien de prendre exemple sur son petit canton.

Paul Letter
en collaboration
avec Pro Helvetia

«Zougoise»

Tourte au kirsch, spécialité du canton de Zoug.

Préparation

Préparer 2 fonds d'après la recette du gâteau dit «Japonais» (blanc d'œuf monté en neige, avec du sucre et des amandes),
1 léger biscuit aux œufs (œufs, farine, sucre)
crème au beurre (avec du sucre de vanille et de la liqueur de kirsch).

Enduire un fond «japonais» de crème au beurre; recouvrir avec le biscuit aux œufs imprégné de liqueur de kirsch et le badigeonner à son tour de crème au beurre, puis ajouter le deuxième fond «japonais». Saupoudrer de sucre glacé.